

BULLETIN DE SURVEILLANCE CAMPAGNOLS

HAUTES-PYRÉNÉES (65)
GDON du canton d'Aucun

N°1 Hiver 2025



FREDON
OCCITANIE



Bienvenue dans ce 1^{er} bulletin

Dans ce bulletin, nous vous présentons les niveaux de présence des populations de **campagnols terrestres** et de **taupes** dans les prairies du GDON du canton d'Aucun à l'hiver 2025.

La surveillance a été réalisée par Olivier PUEL, le piégeur du GDON, qui a une très bonne connaissance du territoire et des niveaux de populations grâce au piégeage. Les données compilées ont été traitées par FREDON Occitanie et vous sont présentées dans ce bulletin.

Merci à Olivier !





Au sommaire

L'état des populations à l'hiver 2025	p. 4 et 5
Qu'indiquent les observations ?	p. 6
Indemnisation du piégeage : où en sommes-nous ?	p. 7
Prochainement, une formation PH3	p. 8
Quand agir pour être efficace ?	p. 9
Zooms sur les zones observées	p. 10 à 16

FREDON Occitanie est une fédération **dédiée au sanitaire du végétal** qui agit dans l'intérêt général en zone rurale et urbaine. Elle a pour objet essentiel **la protection de l'état sanitaire des végétaux et du patrimoine naturel dans l'intérêt public**. Elle agit aussi dans un **objectif de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires**. Pour cela elle regroupe une équipe d'**experts** en botanique, phytopathologie, agronomie et environnement.

Une action dans l'intérêt collectif

- **Politiques publiques**
- **Réseaux engagés**
- **Compétences terrain**

- **1** Fédération régionale
- **12** Fédérations départementales
- Une **50^{aine}** de collaborateurs permanents

NOS MISSIONS



SANTÉ DU VÉGÉTAL



SANTÉ DE L'ENVIRONNEMENT

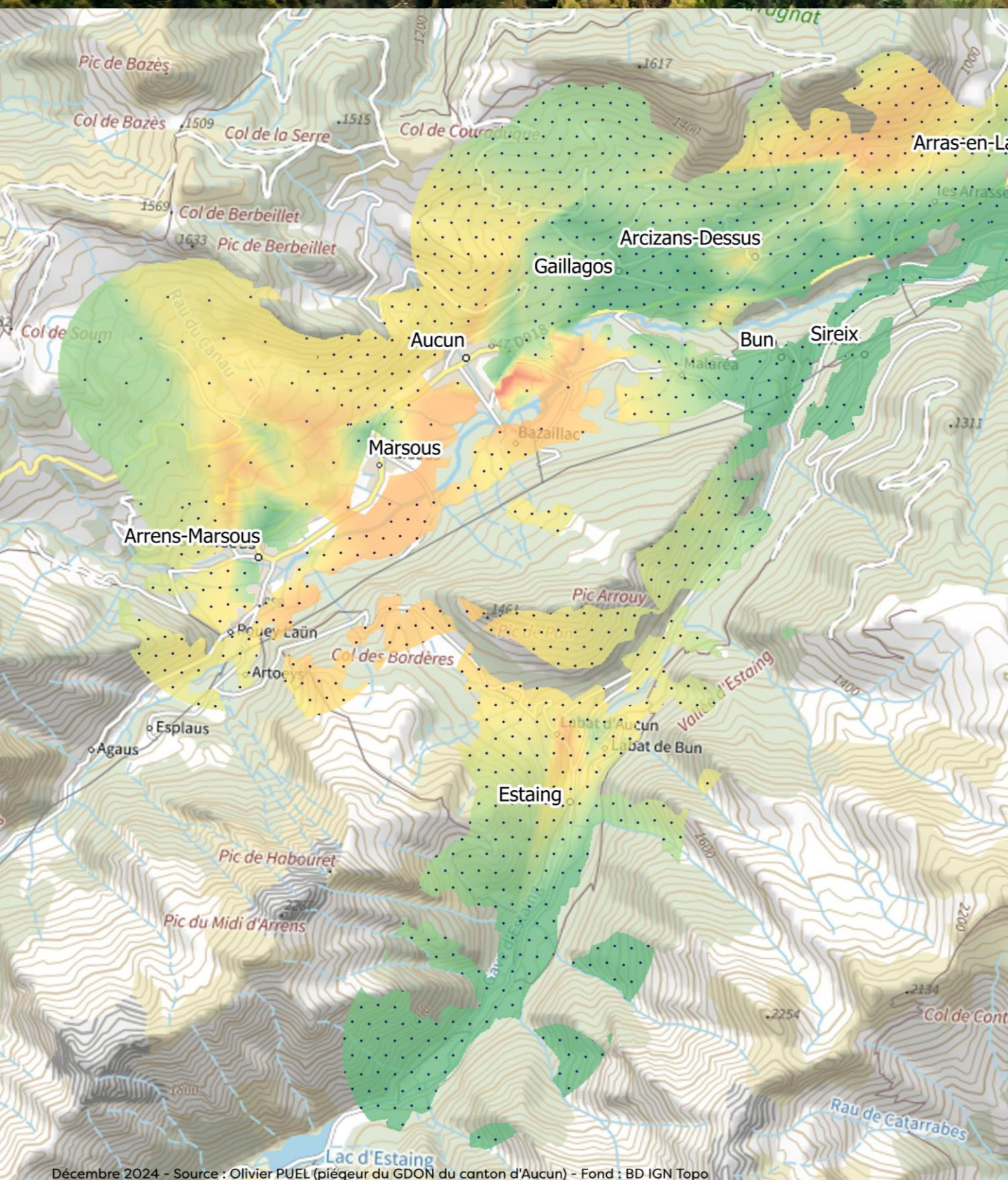


SANTÉ DES HOMMES



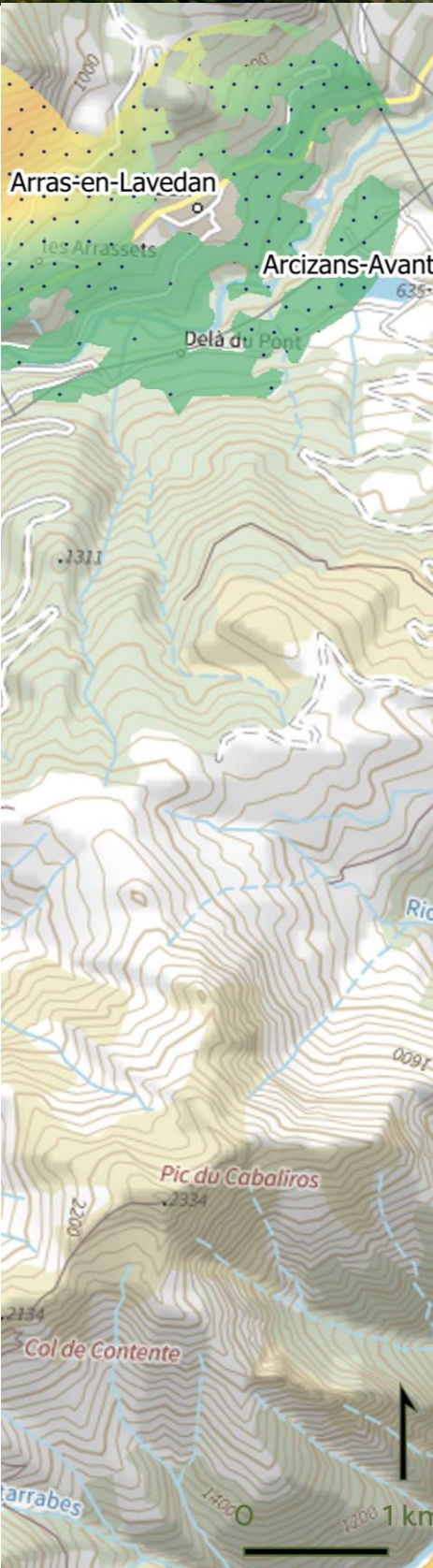
Approche One Health

L'ÉTAT DES POPULATIONS



Décembre 2024 - Source : Olivier PUEL (piégeur du GDON du canton d'Aucun) - Fond : BD IGN Topo

À L'HIVER 2025



Légende des niveaux de population



Campagnols terrestres

Très faible



Faible



Foyers localisés



Moyen



Fort



Très fort



Taupes

Absence



Présence



Tension



Extrême



FREDON
OCCITANIE

QU'INDIQUENT LES OBSERVATIONS ?

Regardez les zooms de la page 10 à la page 16 pour plus de précision sur votre secteur !

Pour les campagnols, on note beaucoup de zones en jaune et en orange sur les cartes.

Le jaune représente les zones avec des foyers de campagnols actifs sur des secteurs de petite taille. Ce sont de nouveaux foyers qui sont encore très localisés et où la lutte peut se faire facilement.

Le orange représente des zones avec des populations bien implantées dans les parcelles, mais où la lutte demeure toujours possible. Il est impératif d'agir avant que les populations ne se développent davantage.

Le rouge représente des zones avec une forte présence de campagnols. Il est intéressant de noter que ces secteurs sont le seul endroit où la taupe est absente. C'est maintenant, en amont du printemps, quand les populations sont aux niveaux les plus bas (mort hivernale) qu'il faut lutter pour affaiblir les populations de campagnols avant qu'ils ne recommencent à se reproduire.

Le vert clair représente les zones avec quelques signes de présence de campagnols, et le vert foncé représente les zones où les signes de présence de campagnols sont absents. Restez vigilants et n'oubliez pas d'agir dès les premiers indices de présence.

INDEMNISATION DU PIÉGEAGE OÙ EN SOMMES-NOUS ?

- La majorité des membres du GDON ont souscrit au contrat de lutte quinquennal de FREDON Occitanie de 2023 à fin 2027.
- Le GDON s'est proposé de prendre en charge la 1^{ère} année du contrat, soit 110 € pour 2023.
- À l'automne 2024, vous avez dû recevoir une facture de FREDON Occitanie, pour la 2^{ème} année du contrat, soit 110 € pour 2024.

Aujourd'hui, c'est le moment de remplir votre dossier FMSE de demande d'indemnisation pour 2023.

FREDON Occitanie vous accompagne de A à Z :

1. Nous vous proposons de préremplir votre dossier FMSE.
2. Nous allons récupérer une attestation de votre participation au piégeage pour 2023 auprès du GDON.
3. Si vous avez effectué d'autres actions de lutte, ou fait des achats en 2023, appelez-nous pour les ajouter à votre dossier.

Vous n'avez pas encore signé de contrat de lutte ?

Pour être indemnisé sur le piégeage et autres moyens de lutte,
contactez FREDON Occitanie !

PROCHAINEMENT, UNE FORMATION PH3



À la suite de vos demandes, **nous prévoyons bientôt une formation PH3, groupée entre le Val d'Azun et la vallée de Luz-Saint-Sauveur.**

Le stage durera 1 jour pour le renouvellement du certificat, ou 2 jours pour l'initiation (1 jour de théorie et 1 jour de pratique).

La formation est prise en charge par VIVEA pour les exploitants agricoles.

Qu'est-ce que le PH3 ?

Le phosphure d'hydrogène, aussi appelé « phosphine », est un gaz utilisé historiquement pour tuer les taupes. Depuis le 26 octobre 2022, ce gaz peut être utilisé dans la lutte contre les campagnols terrestres.

Une pastille génératrice de gaz PH3 est déposée à l'aide d'une canne distributrice dans une galerie soigneusement rebouchée pour protéger la faune non-cible. En présence d'humidité dans le sol, la pastille diffuse le gaz qui forme un bouchon mortel.

Le gaz dégagé est toxique pour tout organisme qui le respire et ce, pendant 24h. Le gaz se désintègre au fil des heures et l'accès à la parcelle traitée est à nouveau possible 48h après traitement.

Connaître la réglementation

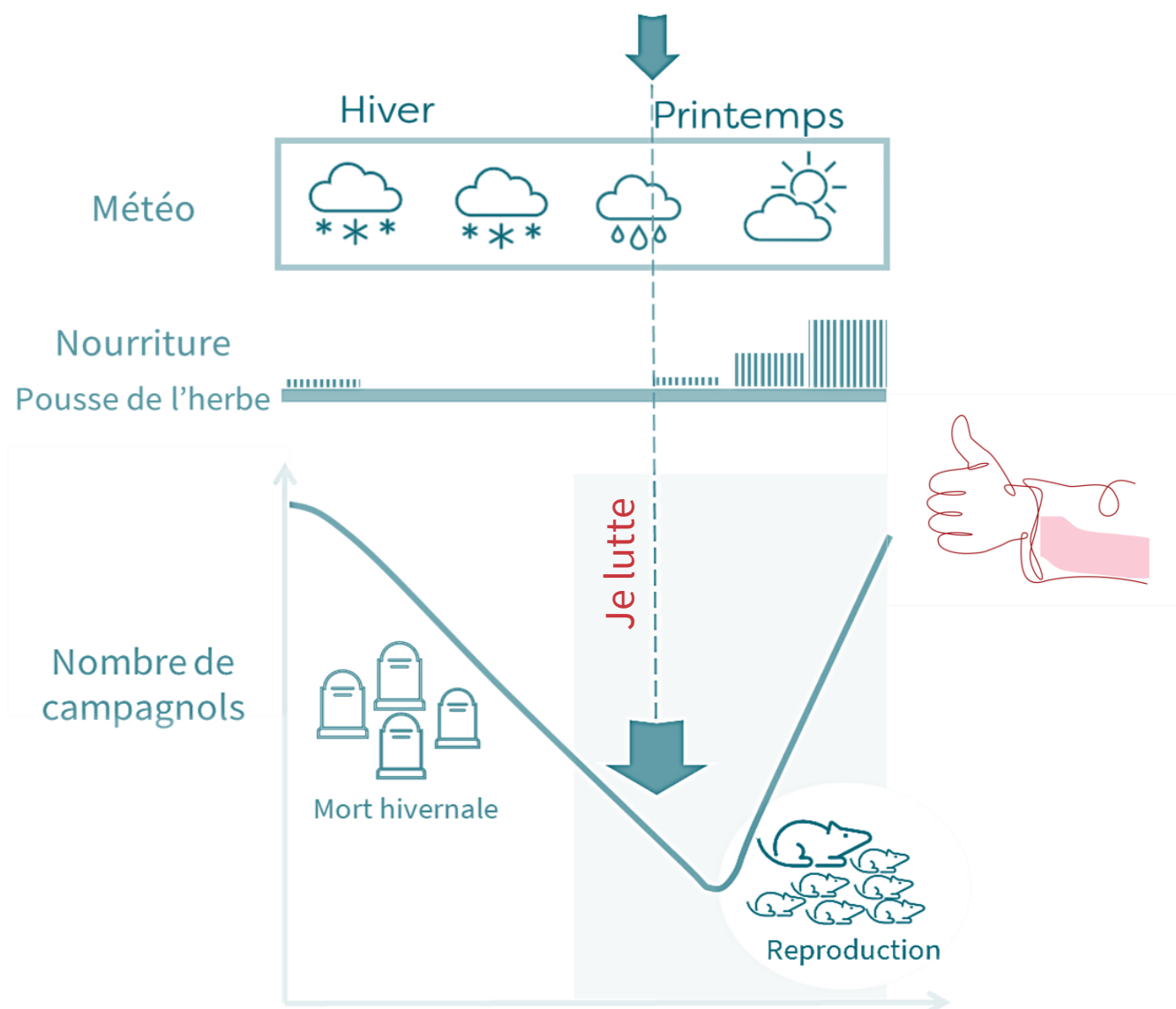
Toute personne effectuant des traitements par fumigation **doit détenir un certificat de fumigation** pour garantir sa sécurité et celle de l'environnement. Le certificat est délivré pour 5 ans par la DRAAF-SRAL Occitanie. À la fin de cette période, un stage de renouvellement devra être effectué.

Le nombre d'applications est limité à 4 fois par an sur une parcelle, à raison de 5 pilules tous les 3 m de longueur de galerie. Il faut un minimum de 7 jours entre deux traitements de fumigation.

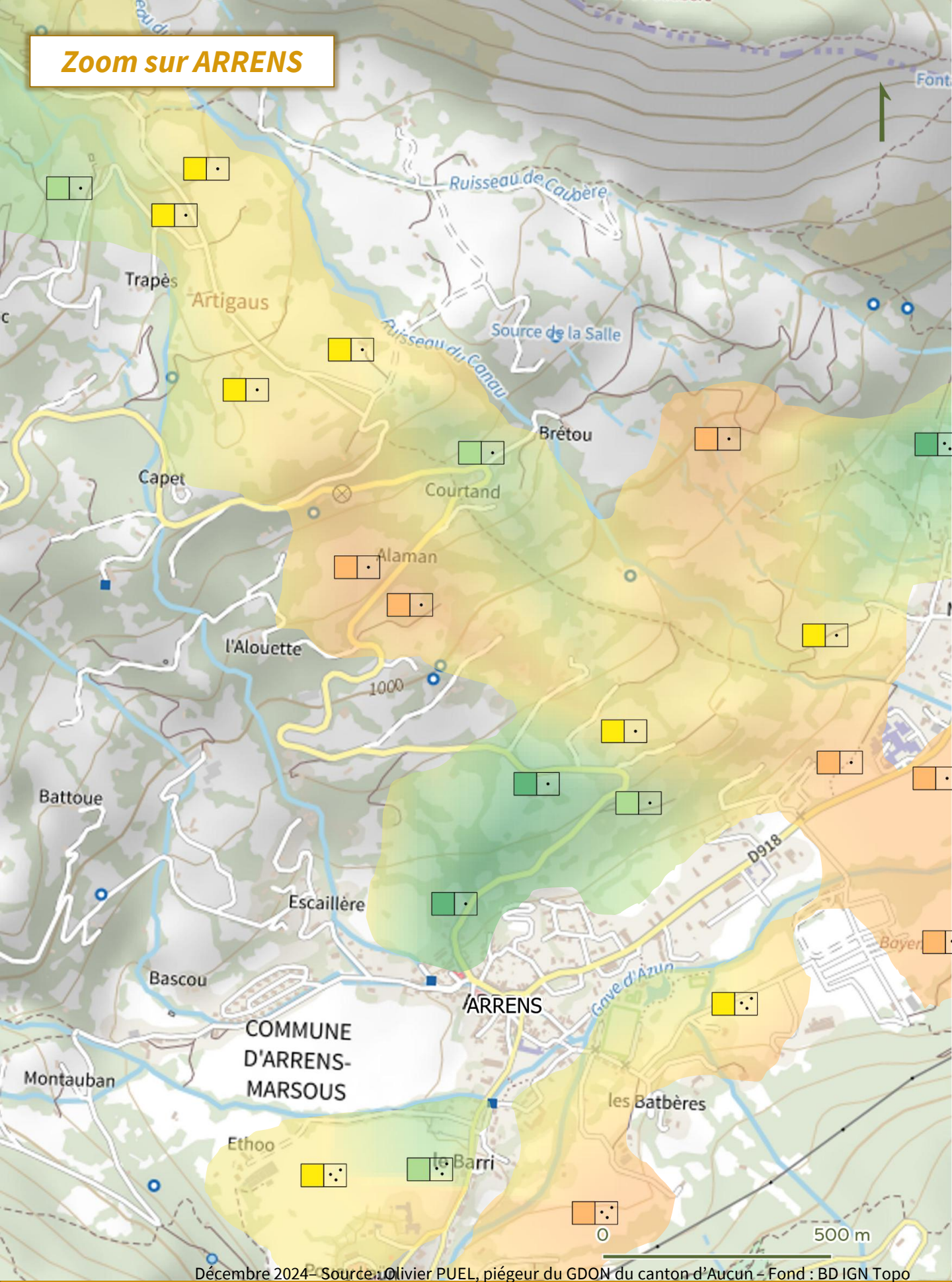
QUAND AGIR POUR ÊTRE EFFICACE ?

Beaucoup de campagnols meurent naturellement pendant l'hiver. Seuls les « jeunes » nés à l'automne survivront à l'hiver. Il est important de faire pression sur les populations à la fin de l'hiver pour qu'il y ait le moins de « jeunes » susceptibles de se reproduire au printemps. La capacité de reproduction explosive du campagnol est en effet bien connue !

**Dès les 1^{ères} repousses printanières,
dès le dégel, dès les premiers tas de terre,
je lutte !**

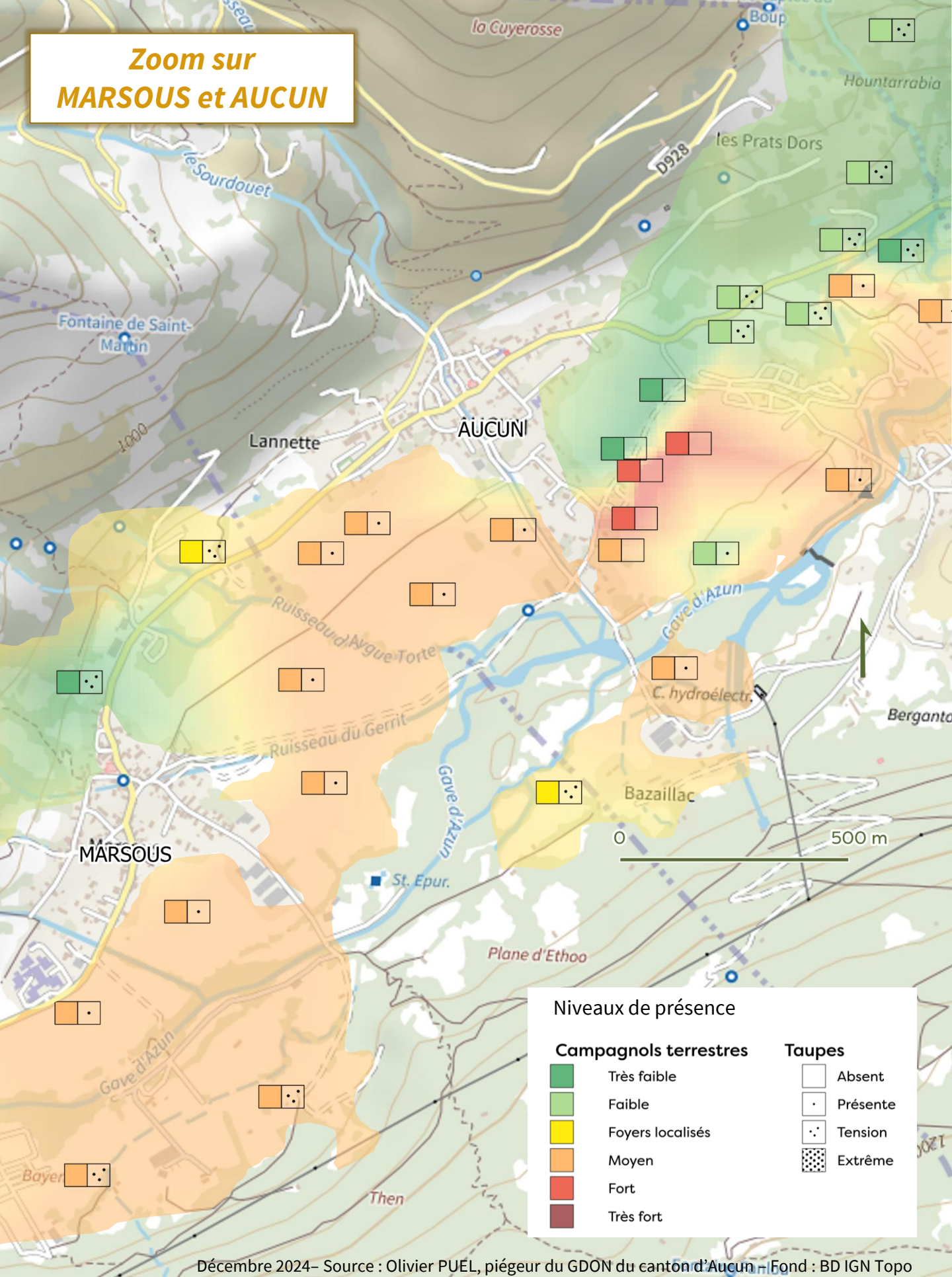


Zoom sur ARRENS



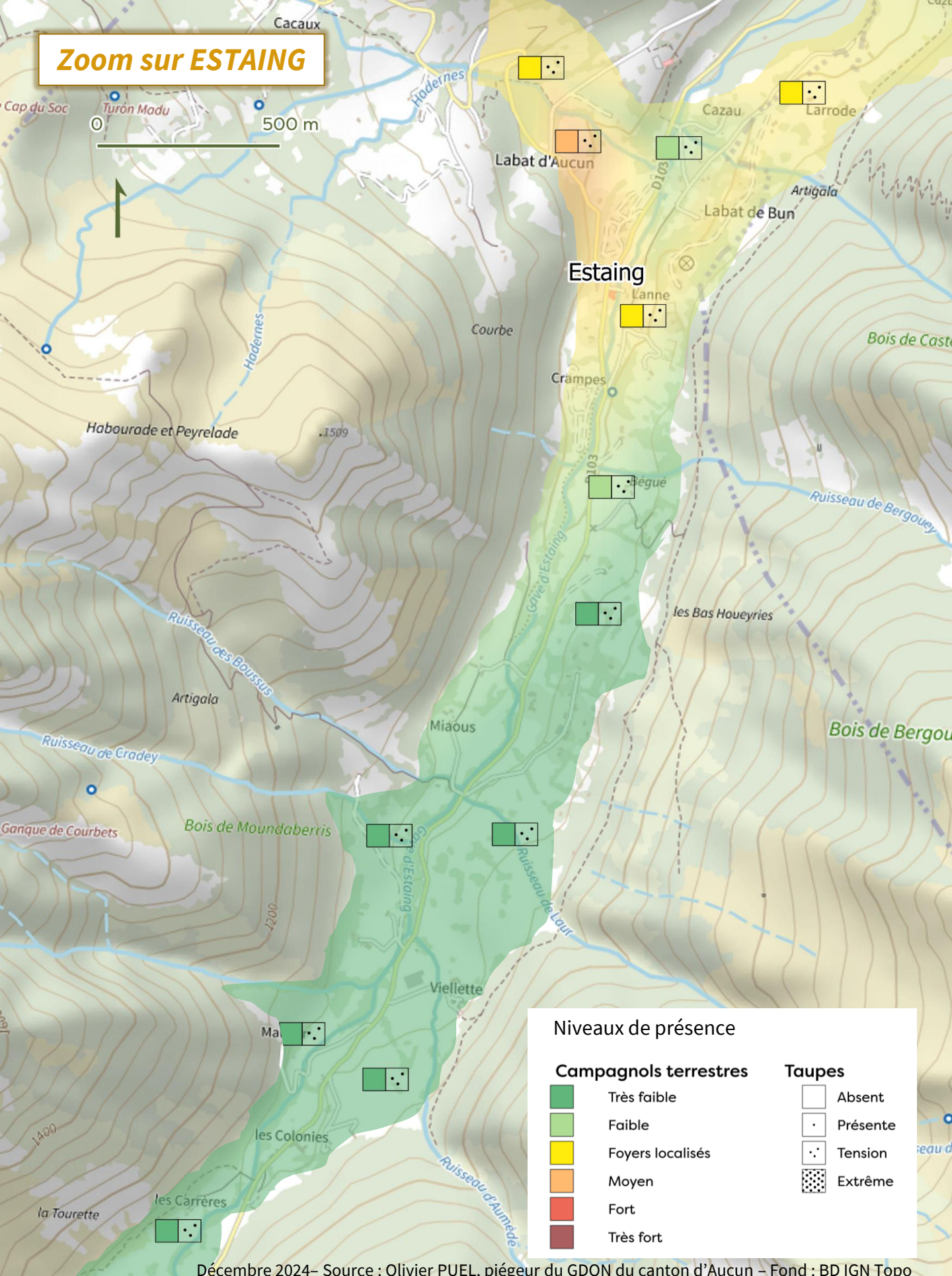
Décembre 2024 - Source : Olivier PUEL, piégeur du GDON du canton d'Aucun - Fond : BD IGN Topo

Zoom sur MARSOUS et AUCUN



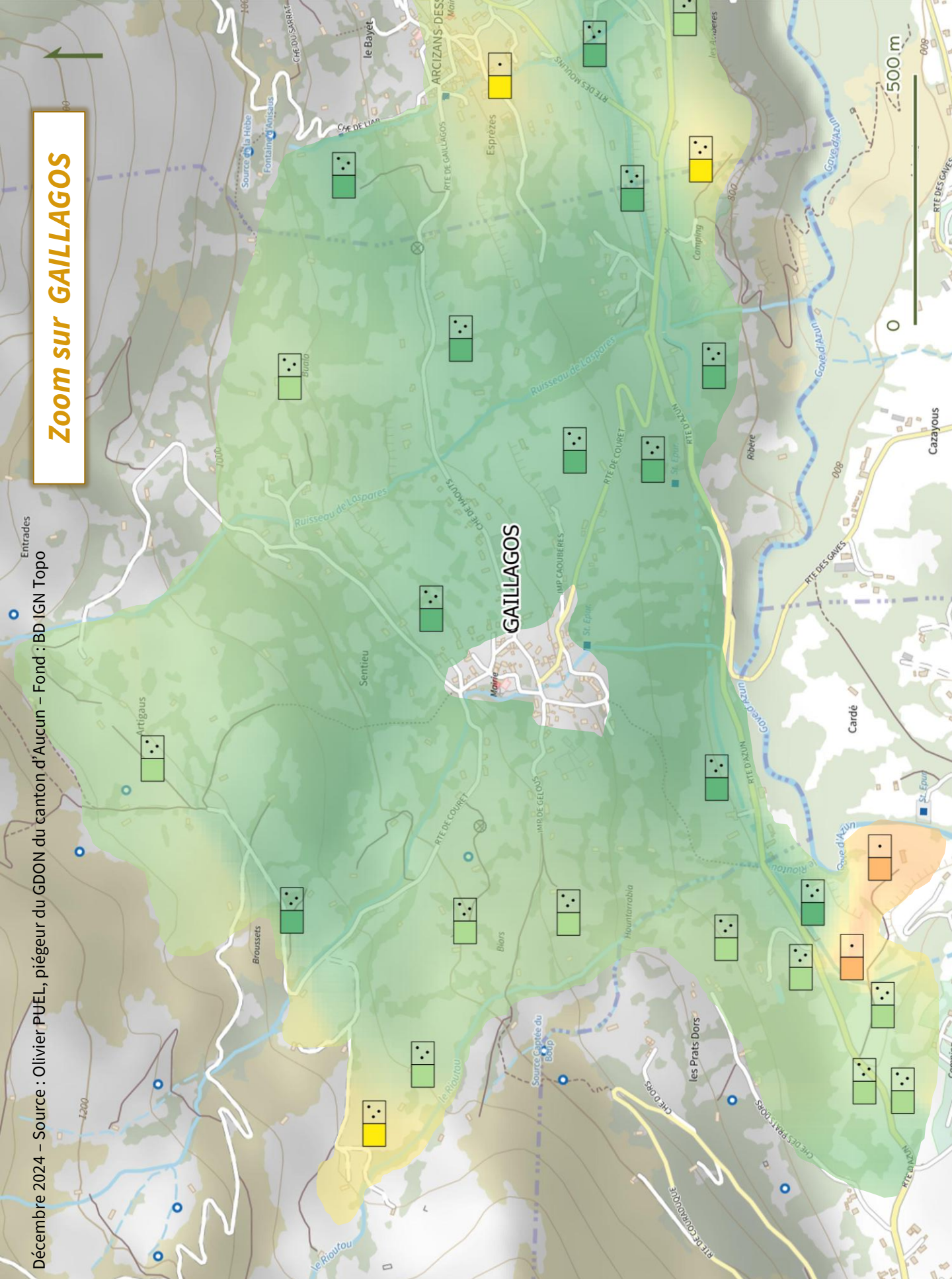
Décembre 2024– Source : Olivier PUEL, piégeur du GDON du canton d'Aucun – Fond : BD IGN Topo

Zoom sur ESTAING



Décembre 2024– Source : Olivier PUEL, piégeur du GDON du canton d'Aucun – Fond : BD IGN Topo

Zoom sur GAILLAGOS



Zoom sur
ARCIZANS-DESSUS

Très faible

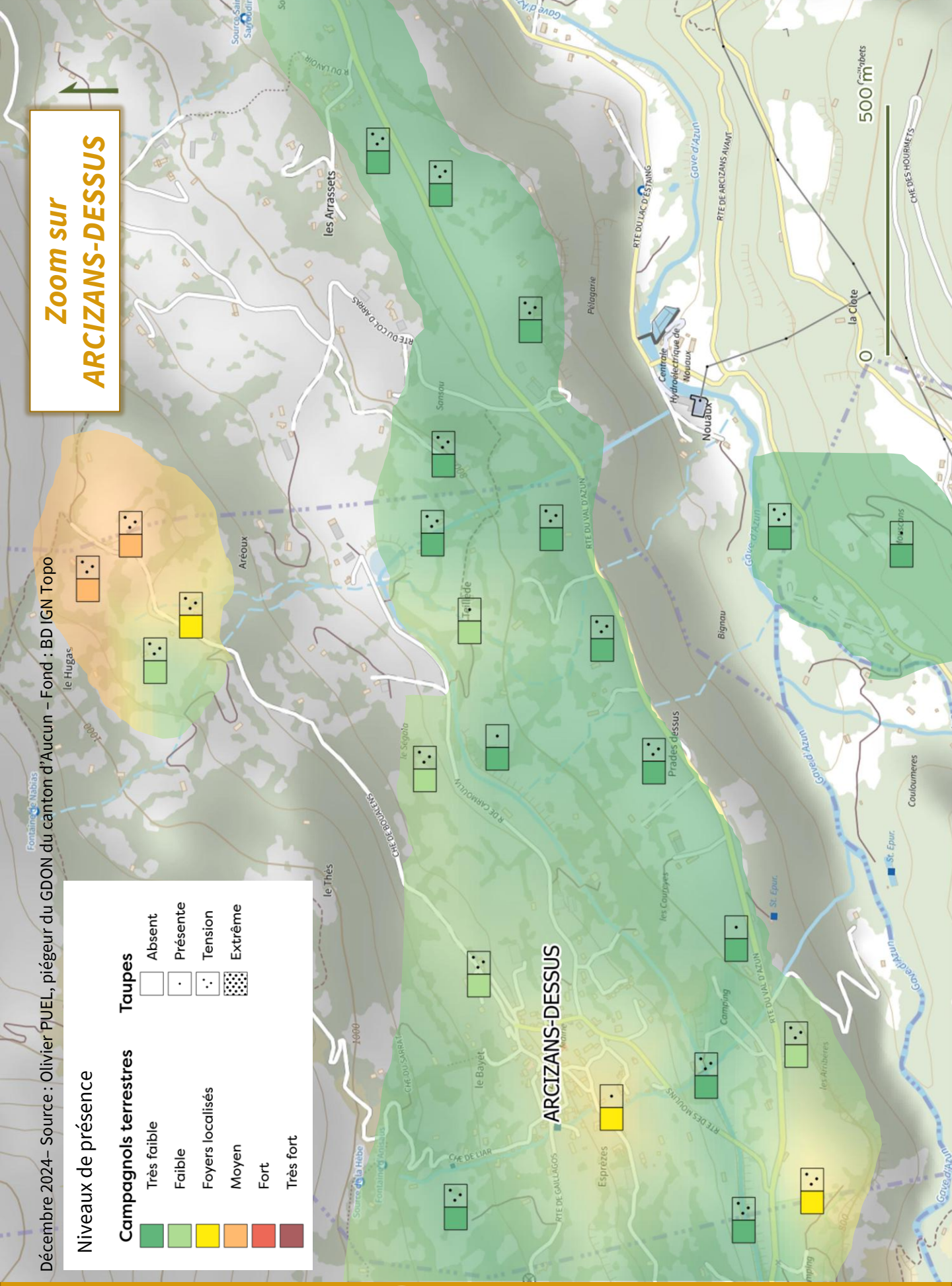
Faible

Foyers localisés

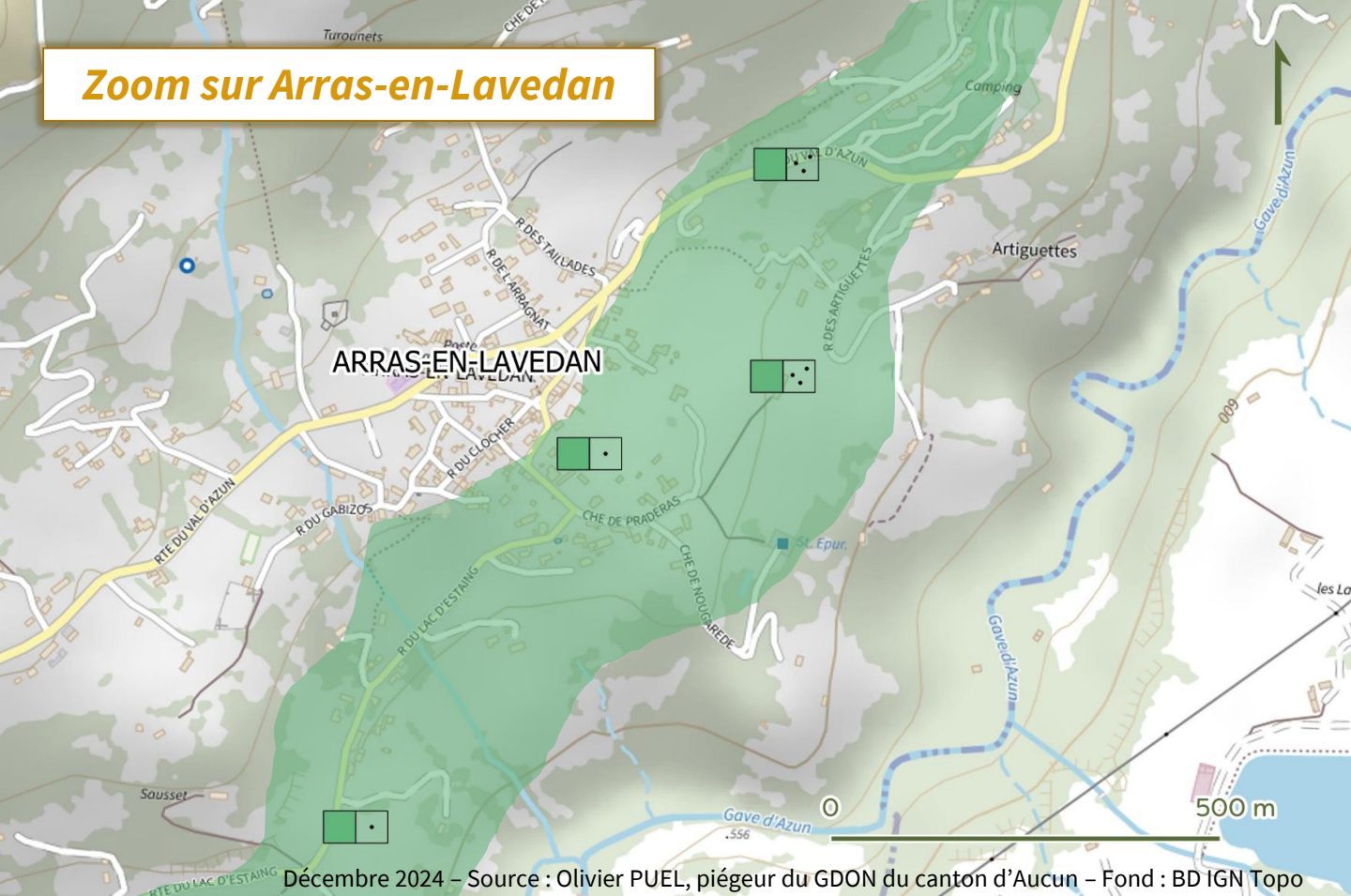
Moyen

Fort

Très fort



Zoom sur Arras-en-Lavedan



Pour plus d'info, contactez FREDON Occitanie



FREDON
OCCITANIE

Référente et rédactrice

Barbara JONCOUR

chargée de mission
gestion des campagnols



b.joncour@fredon-occitanie.fr

06 34 78 45 63



Des renseignements sur le
contrat de lutte et
l'indemnisation par le FMSE



Retrouvez toutes nos
informations sur notre site
www.fredonoccitanie.com/surveillance/les-campagnols/



PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

